

# Chansons de chez nous

Autor(en): **R.V.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **55 (1917)**

Heft 49

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213473>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Éclaz, 23 (1<sup>er</sup> étage).  
Administration (abonnements, changements d'adresse),  
Imprimerie Ami FATIO & C<sup>ie</sup>, Albert DUPUIS, succ.  
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE  
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la  
„PUBLICITAS“  
Société Anonyme Suisse de Publicité  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;  
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.  
ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**Sommaire du Numéro du 8 décembre 1917 :** — Nos journaux. — Chansons de chez nous (R. V.). — Le murier à Lausanne (G. P.). — Autres temps. — Pour les dames. — Lo novient et lo sordiau (*L'écoula*). — A propos de la « Tourne qui langue. — Boutades.

## NOS JOURNAUX

Le moment approche où les abonnés vont se demander s'ils lâcheront ou non leur journal. A ce propos, on nous permettra de reproduire ce que disait de la presse M. le Dr Châtelain, l'écrivain neuchâtelois, au banquet offert par la *Gazette de Lausanne*, le 1<sup>er</sup> février 1898, à l'occasion de son jubilé centenaire :

\* \* \*

« On dit que la presse est, de nos jours, le cinquième pouvoir de l'Etat. Cela est-il bien certain, et ne serait-il pas plus exact de dire qu'elle en est le premier ? Son développement est prodigieux ; les journaux poussent comme des champignons après une chaude pluie de juin, et nous sommes si impatients de ce qui se passe dans le monde, que chaque jour nous allons, dès l'aube, aussitôt que nous le permet l'heure centrale, acheter pour deux sous, au kiosque voisin, les toutes dernières nouvelles.

« Cette surabondance de journaux est-elle un bien ou un mal ? Je ne le sais pas ; mais je crains fort que cette insatiable avidité d'apprendre sans cesse du nouveau ne soit, pour sa part, tout à la fois cause et symptôme de l'effroyable surmenage intellectuel de notre époque.

Ah ! si tous les champignons étaient comestibles ! Si tout ce qui s'écrit était honnête, sérieux, juste, bien pensé ! Si la lecture des journaux quotidiens nous laissait toujours du calme au cœur et de la joie dans l'esprit, certes, alors, on n'en saurait trop lire ! Mais combien souvent, au contraire, ne jetons-nous pas la feuille, écorchés, nous demandant tout bas, avec angoisse, si vraiment la liberté de la presse est un bienfait et si on a eu raison d'élever une statue à Gutenberg ?

« Dans ma jeunesse, un vieil oncle qui me voulait du bien me disait : « Toute ta vie, mon ami, crains Dieu et garde-toi des journalistes ! » Et pendant longtemps ce conseil m'a semblé bon à suivre ; mais aujourd'hui que les journalistes m'ont ouvert leurs colonnes et me convient à leurs festins, j'ai fait l'expérience qu'il est avec la presse des accommodements... Je confesse mon erreur en me frappant la poitrine et je reconnais qu'un journaliste honnête homme peut, mieux que personne, jeter à pleines mains autour de lui les fertiles semences du beau et du bien.

« Et de ces gens-là, nous en avons beaucoup en Suisse. Nous ne connaissons — Dieu en soit loué — ni la plume qui se vend, ni celle qui, prenant l'égout pour l'encrier, écrit avec la fange qu'elle y puise... Nos polémiques sont vives, passionnées, acerbes parfois, méchantes trop souvent, mais nous ne voyons pas, que je sache, un journaliste s'abaisser, pour de l'ar-

gent, à recommander une affaire qu'il sait véreuse, à calomnier sciemment, à soutenir une opinion qui n'est pas la sienne. Et nos journaux, quelles que soient d'ailleurs leurs tendances politiques et sociales, peuvent se lire en famille. Cela est bien, et c'est à cette condition que nous resterons dignes de la liberté et de nos institutions démocratiques.

« Est-ce à dire que notre presse soit parfaite ? Personne ne voudra le prétendre. Nous avons encore des progrès à faire. Permettez-moi d'en indiquer un ou deux en passant.

« Et, avant tout, est-il bien indispensable, à la colonne des faits divers, de donner tant de noms propres ? Une jeune fille sortant déshonorée de chez un médecin infâme va se noyer ; un désespéré se lire une balle dans la tête ; un caissier infidèle s'enfuit avec les fonds confiés à sa probité... Pourquoi les nommer en toutes lettres ? En quoi leur nom rendra-t-il la nouvelle plus intéressante ? Et n'est-ce pas ajouter à la douleur d'une famille qui ne demande que le silence, que de la crier aux quatre vents des curiosités malsaines ?

« Je pourrais multiplier ces exemples, mais à quoi bon ; ceux-ci suffisent. Ce sont là, d'ailleurs, péchés véniels, et aussi longtemps que notre presse suisse n'en aura pas de plus graves à se reprocher, elle restera ce que doit être la presse d'une nation qui se respecte. »

\* \* \*

Remarquez, aimables lecteurs, que dans ses sages propos, le Dr Châtelain ne vise que les journaux d'informations. Lui qui récrée ses concitoyens par de charmantes nouvelles, a sans aucun doute le cœur trop bien placé pour ne pas souhaiter que des feuilles comme le *Conteur vaudois*, dont le rôle est aussi de délasser, subsistent et voient s'accroître le nombre de leurs abonnés.

## CHANSONS DE CHEZ NOUS

Un journal de Morges — nous ne saurions plus dire si c'est l'*Ami* ou le *Journal* — a publié jadis les vers que voici, dont la philosophie et le tour sont bien de chez nous.

Pierre-Abram

**P**IERRE-ABRAM, me dit mon grand-père,  
Tu finiras par la misère,  
Par la misère, Pierre-Abram !  
Si toujours tu fais à ta guise  
Tu vas en voir de toutes grises,  
De toutes grises, Pierre-Abram !

Pierre-Abram, répéta mon père,  
Tu finiras sur la litière,  
Sur la litière, Pierre-Abram !  
Devant un homme de la sorte,  
On fermera toutes les portes,  
Toutes les portes, Pierre-Abram !

Pierre-Abram, reprenait ma mère,  
Voici bien longtemps que j'espère,  
Oui, que j'espère, Pierre-Abram !  
Mais toujours des sottises en tête ;  
Il serait temps que tu l'arrêtes,  
Que tu l'arrêtes, Pierre-Abram !

Pierre-Abram, câlinaut ma tante,  
Tu vas me trouver intrigante,  
Bien intrigante, Pierre-Abram !  
Mais il te faudrait prendre femme ;  
N'as-tu point quelque douce flamme,  
La douce flamme, Pierre-Abram !

Pierre-Abram, me dit ma cousine,  
J'ai toujours été ta voisine,  
Une voisine, Pierre-Abram !  
Il me semble que tu travailles  
Sans souvent faire œuvre qui vaille,  
Ouvre qui vaille, Pierre-Abram !

Pierre-Abram, complétait Aloïde,  
Tu finiras par le suicide,  
Par le suicide, Pierre-Abram !  
Il te faut te mettre en ménage ;  
Ne te gêne pas, prends courage !  
Reprends courage ! Pierre-Abram !

Pierre-Abram, me dis-je à moi-même,  
On récolte un jour ce qu'on sème,  
Ce que l'on sème, Pierre-Abram !  
Faut-il qu'aujourd'hui je m'enchaîne  
A la gaie et folle Germaine,  
Folle Germaine, Pierre-Abram !

Faut-il choisir la Joséphine,  
Ou la Pernelle, ou la cousine,  
Ou la cousine, Pierre-Abram !  
Tout traîne dans ma maisonnette,  
Je n'ai même plus de chaussettes ;  
Plus de chaussettes, Pierre-Abram !

Je cours à la dégringolade,  
Je me sens le cœur bien malade,  
Oh ! bien malade, Pierre-Abram !  
Pourquoi faut-il que je choisisse,  
Qui me dit que je réussisse,  
Oui ! réussisse, Pierre-Abram !

Joséphine est très sérieuse,  
Mais Pernelle est plus travailleuse,  
Plus travailleuse, Pierre-Abram !  
La cousine vaut la Germaine...  
Attendons à l'année prochaine,  
L'année prochaine, Pierre-Abram !

24 mars 1910.

R. V.

## LE MURIER À LAUSANNE

La génération actuelle ne se doute pas que vers 1862 à 1865, Lausanne semblait à la veille de devenir, à l'instar des villes d'Italie, une cité vouée à l'exploitation des cocons de vers à soie.

Un homme entreprenant, Mr Delacœy, alors commissaire des guerres cantonal, avait engagé plusieurs propriétaires à planter des muriers à vers à soie ; lui-même en fit une plantation dans sa propriété du Pré du Marché et installa toute une série de séchoirs pour y recevoir les chenilles. Si je ne fais erreur, les cocons étaient envoyés à Zurich et se vendaient bruts aux filatures de soie. Cette nouvelle industrie n'eut pas de suite, le principal initiateur étant décédé.

Un Japonais habitant Lausanne, avait fait venir du Japon de la « graine » de vers à soie et en avait distribué aux écoliers de sa classe, et j'étais du nombre. J'avais installé dans une galerie vitrée, une série de rayons sur lesquels se faisait l'élevage ; mais il fallait la nourriture qui consistait en feuilles de l'élan du Japon, dont